

fleur, modestement emprisonnée dans un cornet de papier blanc.

La marquise avança un mauvais fauteuil à son visiteur, qui s'en défendit vainement, et prit place à l'angle opposé de la cheminée. Cette femme, affectueusement éprouvée par la pauvreté, par le dénuement, était noble dans sa misère et grande dans son maintien. Le peintre la regarda longtemps avec une admiration respectueuse, puis il tendit de nouveau son camellia, et lui dit :

— Vous dédaignez donc vos anciennes amies... je croyais que c'étaient elles qui vous délaissaient... je croyais...

— Je revois avec délices cette fleur magnifique, Monsieur, mais je ne peux l'accepter, elle me rappelle un passé trop heureux pour ma triste vie.

— Si le petit garçon qui accepta de vous, il y a quinze ans, un camellia du Japon, eût alors repoussé votre offrande, vous n'auriez pas une belle action à vous rappeler.

— Vous savez cette histoire... Monsieur, murmura la marquise, en regardant le peintre avec stupéfaction.

— Prenez cette fleur, Madame, ne refusez pas les humbles étrennes du pauvre enfant que vous avez secouru. Sans vous, il aurait manqué de travail tout un hiver... Vous avez fait d'un élève un assez bon maître ; ce camellia de 1820 a fait le tableau de 1835... Prenez cette fleur et mes souhaits de bonne année.

La marquise tendit la main, ses joues pâles et malades s'animent. Ne trouvant pas un mot à répondre, elle porta le camellia à ses lèvres et le baisa. Dans ce mouvement, son regard aperçut un petit rouleau de papier jaunâtre qui tapissait l'intérieur du cornet où reposait la fleur ; elle le saisit et, le développant, elle s'écria d'une voix troublée pendant que ses yeux s'emplissaient de larmes :

— Monsieur, c'est trop... je ne demande pas l'aumône : reprenez ces billets de banque... reprenez-les, monsieur.

— Madame la marquise saura que sans elle je ne serais pas devenu ce que je suis ; c'est à sa bonté que je dois mes heures de travail les plus fécondes. J'ai vendu vingt mille francs le tableau du fleuriste ; ces vingt mille francs ne me sont pas indispensables ; puisque vous avez fait ma fortune avec une fleur, Madame, il est juste qu'une pauvre fleur refasse la vôtre. Ces vingt mille francs gagneront tous vos procès.

— J'accepte, mon ami, j'accepte au nom du Dieu protecteur qui vous a mis au monde pour l'honneur de la vertu. J'accepte, parce que je suis sûre du gain de mon procès, et certaine de pouvoir vous rendre ce prêt généreux.

— Où vous êtes-vous donc cachée pendant quinze ans que je vous ai cherchée comme un diamant perdu ? — J'étais en Russie, avec mon mari... que je pleure aujourd'hui.

— Dieu a fait les anges de notre France pour qu'ils y restent, Madame ; et pour vous punir de votre fuite, il vous a privé, pendant quinze ans, de votre meilleur et plus respectueux ami.

Quatre mois après cette visite, un riche équipage s'arrêtait devant la porte du célèbre peintre L... ; et une dame élégante et belle malgré ses quarante années, et l'air de souffrance qui jetait sur son gracieux visage une douce mélancolie, monta l'escalier, suivie d'un valet-de-pied.

— Qui annonçerai-je, madame ? — La marquise de C...

— Eh bien ! madame la marquise ! eh bien s'écria le peintre avec vivacité. — Tout est gagné, mon ami... je vous rapporte vos vingt mille francs ; quant à ce que je ne vous rends pas, c'est le souvenir... Que mettez-vous sur cette grande toile, mon cher bienfaiteur ?

— Ce que vous voudrez, choisissez !

— Une allégorie.

— Laquelle ?

— L'Ingratitude vaincue par les Arts...

— En quelle année ferons-nous ce miracle ?

— Le 1er. janvier 1835.

FIN.

A. DE GONDRECOURT.

NOYÉ.

NOYÉ, le 11 Mars dernier, près de l'Isle St. Paul, JOSEPH ENO, de la paroisse de Montréal. Signalement : homme de cinq pieds et demi, teint brun, cheveux noirs, surtout de drap couleur de tabac, veste carottée noire et verte, culotte grise d'étoffe américaine, chemise de diaume rayé, casque de loutre, une montre d'argent à patentes, marquée "Joseph Eno."

Son cheval et sa voiture sont décrits comme suit : Sleigh peint en vert ; à double siège, cheval sous poil noir avec harnais complet à bossottes blanches. Les messieurs du clergé ou autres personnes sont priés d'en donner avis au Supérieur du séminaire de Montréal, Messire Quiblier, aussitôt qu'il viendra à leur connaissance qu'il a été retrouvé, sans le faire inhumer, attendu que les parens du défunt désirent qu'il soit inhumé à St. Michel de Lachine. 8 avril.

A VENDRE

A CE BUREAU,

L'ALMANACH DU CLERGÉ CATHOLIQUE DES PROVINCES BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD POUR 1845.

Prix : 15 sols.

UN LIVRET intitulé : ASSOCIATION DE PRIÈRES POUR LES PRÊTRES DÉFUNTS.

Prix : 18 sols.

— AUSSI —

QUELQUES centaines de gravures de l'Autel de l'Archiconfrérie de la Cathédrale de cette ville, pouvant servir de BILLET D'ADMISSION à ladite ARCHICONGRÉGATION.

VENTE D'IMMEUBLE.

LUNDI le 25 AVRIL prochain, sera vendu sur les lieux par encan public, UN BEAU TERRAIN près de la MAISON DE LA PROVIDENCE, contenant 70 pieds de front sur 134 pieds de profondeur, borné en front par l'alignement de la rue Ste. Catherine, derrière par le terrain de l'honorable R. U. Harwood, du côté du sud-ouest par Wm. C. H. Coffin, écuyer, et du côté du nord-est par une rue avec MAISON en bois à un étage dessus construite et un excellent puits.

Ce Terrain était autrefois occupé par Dame Veuve Gamelin, comme l'asile des vieilles femmes infirmes.

Pour plus amples informations s'adresser à PAUL JOS. LACROIX, Eer. Rue St. Hubert.

La Vente à ONZE heures.

A VENDRE,

ET POSESSION DONNÉE AU 1^{ER} MAI PROCHAIN.

UNE SUPERBE MAISON en pierre à trois étages, située au villages de la POINTE-AUX-TREMBLES, de la contenance de 55 pieds de longueur sur 36 de largeur, avantageusement occupée et bien connue depuis longtemps comme maison de commerce, ayant double cave, ainsi qu'une Boulangerie, Salière, Glacière, Hangard, Boucherie, quatre Ecuries, deux puits, un grand jardin rempli d'arbre fruitiers de différentes espèces.

Pour être vendus les dites dépendances à la porte de l'église de la paroisse de la Pointe-aux-Trembles, le lundi 21 AVRIL prochain à DIX heures du matin.

J. B. CADIEUX.

L'acquéreur aura beaucoup de facilité pour le payement d'une partie de la somme (au moins 5 à 6 ans).

N. B. Le contrat de vente sera passée, par M. Michel Boulet comme propriétaire, conjointement avec M. J. B. Cadieux.

ADVERTISEMENT.

A person name WILLIAM BURKE, having obtained from me, last year, a WRITING authorising him to collect money to build a catholic chapel at Missiskouibay, I warn the public that I have taken from him all authority to that affect and consequently, that no person should give him any money till he receives new orders.

J.-B. A. BROUILLET, Priest.

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), " " Ste. Marie et Salabery.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et de CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1^{re} insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1^{re} insertion par ligne, 5d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, } PRÊTRES.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.